

TERRITOIRES

Aidants et handicap : sur le chemin de l'autonomie
P. 08

ENJEUX

Accès aux droits : familles, on vous aide !
P. 12

RENCONTRES

Bien-être au travail : un ergo au zoo
P. 22

le BIMSA

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA | NOVEMBRE 2023

DOSSIER

Journées nationales de la MSA

Engagement des jeunes : la relève ?

P. 14



Le mutualisme, un concept d'avenir

Entre le 5 et le 16 mai 2025, un événement d'envergure se profile pour le monde agricole. 2,5 millions de personnes, qu'elles soient salariées, exploitantes, employeuses de main-d'œuvre ou retraitées, sont invitées à élire 13 760 délégués cantonaux de la MSA pour un mandat de cinq ans. Ces élus, vos représentants, incarnent notre régime.

Au-delà de cette élection, l'enjeu est clair : préserver nos particularités. Le mutualisme, tout comme le guichet unique, est un atout majeur. C'est un modèle démocratique, moderne et solidaire, adapté pour répondre aux défis d'une société divisée.

Pour que notre modèle reste fort, il doit évoluer afin de refléter les aspirations de l'ensemble de nos membres, quels que soient leur statut, leur genre, leur situation ou leur âge. Nous saluons nos jeunes élus qui apportent de nouvelles perspectives et de l'énergie. Cette volonté de faire bouger les lignes est essentielle pour construire notre avenir. Le mutualisme leur donne un cadre leur offrant l'opportunité d'agir au plus près des besoins de nos ressortissants et de nos territoires ruraux.

Nos élus actuels, qui sont à mi-mandat, jouent un rôle clé dans la mobilisation de ces nouvelles énergies. Comme l'a souligné Éric Chenut, président de la Fédération nationale de la Mutualité française, lors des journées nationales de la MSA organisées à Tours les 19 et 20 octobre, ils prennent leur « tour de garde » pour préserver notre beau modèle.

Dans un contexte où l'agriculture fait face à de nombreux défis, il est en effet essentiel que nous continuions à le renforcer. En participant activement à ces élections, nous consolidons notre démocratie mutualiste.

Ensemble, contribuons à façonner l'avenir de notre régime de protection sociale et de notre société. Mobilisons-nous en masse dès aujourd'hui pour que la solidarité et la démocratie continuent demain à s'épanouir dans nos campagnes.

Pascal Cormery, président de la MSA
Thierry Manten, premier vice-président de la CCMSA.

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole - 19, rue de Paris - CS 50070-93013 Bobigny Cedex - Tél.: 01 41 63 77 77 - www.msa.fr - Le Bimsa: dépôt légal à parution - CPPAP: 1026M05851 - ISSN: 1298-9401 - Directeur de la publication: François-Emmanuel Blanc - Comité d'orientation: Pascal Cormery; Philippe Moinard; Annie Aublanc; Didier Cuniac; Sabine Delbos Naudan; Thierry Girard; Régis Jacobé; Bernard Simon - Rédacteur en chef: Alexandre Roger - Rédacteur en chef adjoint: Franck Rozé - Rédacteurs: Frédéric Fromentin; Coline Lucas; Marie Molinaro; Fatima Souab - Maquettiste: Delphine Levasseur - Conception: agence La Suite&Co - Administration et abonnements: tél.: 01 41 63 73 31 - Abonnement 1 an: 11,60 € - Imprimeur: Riccobono Imprimeurs - Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé - www.riccobono-imprimeurs.com - Couverture: © Johner Images/GettyImages/CCMSA Image - Édito: © Hugo Lebrun/CCMSA Image

L'ACTU EN RÉGIONS

P. 03

L'ACTU DE L'INSTITUTION

P. 06

L'ACTU EN IMAGE

P. 07

TERRITOIRES

Aidants actifs et handicap
Sur le chemin de l'autonomie
 P. 08

ENJEUX

Accès aux droits
Familles, on vous aide !
 P. 12

DOSSIER

Journées nationales de la MSA
Engagement des jeunes : la relève ?
 P. 14



RENCONTRES

Bien-être au travail
Un ergo au zoo
 P. 22

Sommet de l'élevage
Une filière d'avenir
 P. 24

Prévention en santé et proximité
Une journée 100 % femmes
 P. 26

EN PRATIQUE

Vaccination Covid-19 et grippe : mode d'emploi
 P. 27



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable.



Sarthe

Salon bien-être

Le 30 septembre, le réseau de veilleurs Lien-bienveillance-soutien (LBS), qui rayonne sur le territoire de Loué, Brûlon et Sablé, a organisé pour la première fois un salon bien-être au centre culturel de Loué. Objectifs : faire connaître le réseau et recruter de nouveaux veilleurs. Sophrologue, kinésologue, réflexologues plantaires et crâniens, shiatsu, naturopathe, yoga du rire, thérapeute, diététicienne, coachs... en tout, 22 professionnels et associations du territoire ont répondu présent et proposé des conférences et des ateliers à la centaine de visiteurs tout au long de la journée. Les conseillers en prévention de la MSA Mayenne, Orne, Sarthe et les élus veilleurs ont également tenu un stand.

94%

des Français ont accès à l'une des 2 700 France services à 30 minutes de chez eux.

Tarn et Tarn-et-Garonne

Un don pour Bulle d'air

Bulle d'air, créé il y a 12 ans, continue son déploiement. Dans le cadre d'une action de solidarité menée dans ses 153 agences, le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées a remis, le 10 octobre, un don de 7 880 € au service de répit aux aidants à domicile, porté par Présence à domicile, en compagnie de Jean-Pierre Quéréilhac et Myriam Couderc, président et responsable de Bulle d'air 81-82.



© DR

Cyberharcèlement : sensibilisation au lycée



© MSA du Languedoc

L'action auprès de lycéens se poursuivra notamment à travers la création d'une BD.

Les délégués MSA ont lancé une action de sensibilisation contre le cyberharcèlement, initiée par Gloria Cabanel, élue du territoire. Début octobre, Nathalie Delille, conseillère numérique à Languedoc accompagnement, association lancée par la MSA, est intervenue avec le planning familial, au lycée professionnel agricole Marie-Sagnier de Clermont-l'Hérault. Risques liés aux réseaux sociaux, violences, égalité fille/garçon... Elle a transmis avec bienveillance des préconisations et astuces. Les nombreux

échanges ont permis de libérer la parole. Moment fort en émotion lorsqu'un des jeunes a témoigné de son expérience dans son précédent établissement : « J'ai vécu deux ans de harcèlement, je m'en suis sorti car, ici, tout le monde m'a soutenu. Il faut parler, se faire aider. » L'action se poursuivra dans le temps afin d'accompagner les élèves pour qu'ils deviennent les acteurs du projet, notamment à travers la création d'une BD numérique, et qu'ils répandent la bonne parole dans d'autres établissements.

Haute-Vienne

Un dimanche à la ferme



© MSA du Limousin

Fromages de chèvre, produits laitiers, viande, fruits et légumes, miel, pain, bières artisanales... Après leurs achats, les visiteurs s'installent dans l'étable de la ferme pour déguster les produits locaux.

Après une première réussie pour la semaine de l'alimentation en 2022, une nouvelle journée placée sous le signe du mieux manger a été organisée à Bellac, le dimanche 8 octobre, orchestrée par Gilles Giraud et Laurent Bechade, élus de la MSA du Limousin. Sous une

météo estivale, plus de 270 curieux se sont rendus sur l'exploitation de la famille Lorgue, à la rencontre d'une dizaine de producteurs locaux présents pour l'occasion. Les visiteurs étaient invités à se restaurer directement sur place avec leurs achats grâce aux délégués du territoire se relayant derrière la plancha.

Un stand de prévention santé et des ateliers animés par Marion Chêne, diététicienne, ont permis de sensibiliser à la nutrition avec des conseils et astuces pour une alimentation saine et équilibrée. Dans l'après-midi, les visiteurs ont également profité du concert de Philippe Lars, comédien-chanteur. Une ambiance chaleureuse pour cet événement qui favorise les échanges avec des agriculteurs passionnés, désireux de partager leur savoir-faire et leur amour du terroir.

Deux-Sèvres

Jouons prévention !



Le 16 octobre, les délégués du comité Niortais de la MSA du Poitou, accompagnés de la conseillère en prévention des risques professionnels et de l'animatrice de la vie mutualiste, sont allés à la rencontre des lycéens de la MFR Marais Poitevin à Sansais. Les jeunes ont participé à l'escape game « Jouons MSA » conçu par les délégués et ont pu découvrir autrement le rôle de la MSA, le réseau des élus et la protection sociale.

Eure-et-Loir

On révise le code de la route

En France, 90 % des accidents de la circulation ont pour causes principales le non-respect et la méconnaissance du code de la route. La MSA Beauce Cœur de Loire et le centre communal d'action sociale de La Bazoches-Gouet ont organisé une séance de révision du code et des règles de conduite le 10 octobre pour les habitants de la commune. Les participants ont passé un examen blanc après avoir écouté l'intervention d'un chargé de prévention de Groupama. Il a passé en revue les règles de circulation : les sens giratoires, les nouveaux panneaux de signalisation, l'entrée sur voie rapide, les différentes règles de priorité... Objectif : faire un point sur les évolutions du code et de la signalisation routière pour la sécurité de tous et tester ses connaissances avant un temps d'échange. Une autre séance a eu lieu le 18 octobre à La Selle-sur-le-Bied dans le Loiret.

Picardie

Podcast champêtre

À tout bout de champs est un podcast lancé en 2022 par la MSA de Picardie pour répondre aux besoins des agriculteurs et du grand public. « Écouter un podcast, c'est comme écouter la radio, mais avec le pouvoir de choisir quand et où vous l'écoutez », observe Camille Dufлот, chargée de communication de la caisse.

Deux épisodes sont déjà sortis. Le premier parle de l'hygiène bucco-dentaire des plus petits, en abordant des sujets comme le moment idéal pour commencer le brossage des dents et l'importance des dents de lait. Axelle de Caffarelli, chargée de prévention à la MSA Picardie, partage son expertise pour rassurer et guider les parents.

Le deuxième épisode évoque le problème du gaspillage alimentaire. Comment les producteurs peuvent-ils lutter contre ce fléau ? Quelles pratiques adopter en tant que consommateur ? Cécile Peltier, coordinatrice régionale de Solaal Hauts-de-France, Maryse Dallene, sous-directrice de la MSA de Picardie, et Isabelle Brunet, éleveuse de vaches laitières, élue MSA et Solaal, partagent leurs connaissances et astuces pour combattre cette problématique.



Enregistrement du podcast À tout bout de champs sur le gaspillage alimentaire.

À tout bout de champs est disponible sur Spotify, Apple Podcast et Amazon Music.



Lozère

J'peux pas, j'ai aquaponie !

Le 29 septembre, les membres du comité départemental lozérien de la MSA se sont retrouvés au lycée Louis Pasteur à La Canourgue pour échanger et réfléchir au déploiement du plan pluriannuel de santé et sécurité au travail sur le territoire. Un projet préalablement coconstruit avec l'équipe de la prévention des risques professionnels de la MSA du Languedoc.

Pour évoquer le sujet de la prévention, les lycéens et leur professeur primés au Trophée prévention jeunes 2023 ont présenté leur « épuisette épuisante », un prototype créé pour réduire le mal de dos en pisciculture grâce à un pied fixe adapté.

Une intervention très appréciée des élus qui ont souligné la qualité du projet et encouragé les jeunes à continuer à innover et à intégrer l'aspect de la prévention dans leur avenir professionnel.

Et l'aquaponie alors ? Cette méthode de culture de poissons et de plantes dans un même système a été un autre moment fort de la journée. Les délégués ont visité une ferme aquacole de A à Z : de la reproduction à la transformation.



Les délégués MSA ont pu découvrir le fonctionnement d'une ferme aquacole.

Ramasse tes noisettes !

Le 24 septembre, les élus MSA du comité territorial Sud 82, en partenariat avec le domaine de Lescure, ont organisé une action sur le thème de l'alimentation. Sous la banderole « Ramasse tes noisettes », plusieurs animations sont venues étoffer la journée ferme ouverte. Trois ateliers cuisine chocolat-noisette ont remporté un grand succès. Les participants sont repartis avec leurs pots de pâte à tartiner fabriquée sur place. Certains ont profité du beau temps pour pique-niquer à l'ombre des grands arbres, tandis que les enfants se sont amusés, entre autres, au mölkky, jeu de quilles finlandais. Un grand nombre de familles a exploré les vergers de noisetiers afin de faire leur stock pour l'hiver. Ce moment convivial et familial a permis aux élus du régime agricole d'échanger et de dialoguer avec les visiteurs et d'expliquer leur rôle sur le territoire.



Fabien Cardetti, viticulteur et producteur de noisettes, a accueilli les élus et les familles sur son exploitation.

© Domaine de Lescure

Dordogne

Une journée de prévention Planetarisks



© MSA Dordogne Lot-et-Garonne

La journée de prévention Planetarisks a eu lieu à Saint-Vivien.

Le 27 septembre, les élus MSA du comité de Bergerac et leurs partenaires ont organisé une journée de prévention baptisée « Planetarisks » à la ferme à Roulettes de Saint-Vivien. Les enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement de Saint-Antoine-de-Breuilh n'ont pas raté l'événement. Les délégués ont embarqué leurs hôtes sur des animations concernant la sécurité routière et la prévention des risques dans et autour du car scolaire. Une attention particulière a été accordée à la maladie

de Lyme transmise par les piqûres de tiques. La visite de la ferme pédagogique s'est prolongée par la dégustation du fromage de chèvre produit sur place et la sensibilisation à la faune et à la flore sauvage de la région. Cette journée a mis en évidence la force du réseau des élus MSA, engagés pour le développement de leur territoire et le bien-être de la population agricole et rurale, à travers une action de prévention et de sécurité routière mais aussi de valorisation des métiers agricoles auprès des enfants.

AGENDA

Tours

Ferme Expo



Du 17 au 19 novembre

Pour sa 17^e édition, Ferme Expo se tient durant trois jours au parc des expositions de Tours, autour d'un pôle gastronomie et vins et d'un grand pôle agriculture et territoires, avec plus de 1 000 animaux et de nombreuses animations.

ferme-expo.fr

Paris

CoFarming Fest 2023 Le 12 décembre

Le CoFarming Fest rassemble à l'espace Pan Piper les acteurs clés du monde agricole pour faire évoluer les consciences et échanger sur l'agriculture de demain autour d'ateliers dynamiques, de conférences inspirantes et de temps forts de networking.

cofarming.info

Tours

Salon des entrepreneurs de travaux agricoles Du 12 au 14 décembre

La 10^e édition du salon dédié aux entrepreneurs de travaux agricoles (ETA), ruraux, forestiers et à leurs équipes a lieu au parc des expositions de Tours. Il réunit 350 marques sur 35 000 m² d'exposition.

saloneta.com

Angers

Sival Du 16 au 18 janvier

La 37^e édition du salon international des productions végétales spécialisées se tient au parc des expositions d'Angers avec pour fil rouge l'attractivité des filières et la durabilité des productions. 700 exposants et 26 000 visiteurs sont attendus.

sival-angers.com

Aux côtés des aînés

C'est derrière le slogan « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire » que se mobilisent toutes les générations à l'occasion de la Semaine bleue qui s'est déroulée dans toute la France du 2 au 8 octobre. Conférences, expositions, spectacles, ateliers santé, ludiques ou créatifs, portes ouvertes dans les établissements, rencontres entre les générations, « marches bleues », en tout 1 659 événements – pour et avec les aînés – ont mis en avant la contribution des retraités et des personnes âgées à la vie économique, sociale et culturelle. Avec comme thématique « Vieillir ensemble... une chance à cultiver ! », cette manifestation, coordonnée depuis plus de 70 ans par l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux, est également l'occasion de mettre en lumière les réalisations et les projets des acteurs (associations, collectivités locales, établissements, services publics...) engagés auprès de ces populations.

38 ans

C'est l'âge moyen des salariés agricoles en 2022. Celui des non-salariés est de 49,3 ans.

Salon des maires et des collectivités locales

Cette année encore, la MSA sera présente au salon des maires et des collectivités locales qui se tiendra du 21 au 23 novembre, à Paris, porte de Versailles. Le stand de 40 m² se situera dans le pavillon 4 (allée F, stand n°18). « La MSA au cœur des territoires », thématique choisie pour cette édition, a pour objectif de donner vie à l'action des élus et de faire la promotion de leur ancrage local. Le stand se structurera autour des axes suivants : élus MSA et territoires, autonomie des personnes âgées, France services. Plus d'infos et inscriptions sur : salondesmaires.com

Retraites : le régime agricole mobilisé



© Midi-Pyrénées Sud

Tous les organismes des régimes de retraite se sont retrouvés, les 13 et 14 octobre derniers, à Toulouse au siège de la Carsat pour la 3^e édition du salon Bientôt à la retraite.

Du 16 au 24 octobre, neuf caisses de MSA ont participé aux rendez-vous de la retraite, organisés tous les six mois par l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco. Chaque caisse participante a proposé à ses adhérents des rendez-vous de 20 minutes, pour faire le point sur leur future retraite.

Ces entretiens ont été très appréciés par les adhérents, qui ont aimé cette démarche proactive, mais également par les agents d'accueil mobilisés.

Fort de ce succès, l'ambition est de généraliser la participation du régime agricole au dispositif dès le printemps 2024.

Quelques jours auparavant, les agents des MSA Midi-Pyrénées Nord et Midi-Pyrénées Sud étaient mobilisés aux côtés des autres régimes pour le salon Bientôt à la retraite organisé à Toulouse les 13 et 14 octobre. Ensemble, ils ont accueilli plus de 1 500 personnes (dont plus d'une centaine de ressortissants MSA) pour aider les retraités de demain à préparer sereinement leurs démarches. Le salon a été plébiscité par le public et conforte les organismes dans leur initiative d'offrir un accès unique et simplifié à l'ensemble de leurs services, et plus spécifiquement pour la préparation à la retraite.

Financement de la Sécu : la position du régime agricole

Lors d'une séance exceptionnelle, le 10 octobre, le conseil d'administration de la CCMSA a rendu un avis défavorable au projet de loi de financement de la sécurité sociale 2024.

S'il est satisfait du renforcement de l'accès aux produits pour les personnes précaires et les jeunes ; s'il affirme son soutien à la consolidation de la prévention à laquelle la MSA contribue et exprime sa grande satisfaction quant à la concrétisation de la mesure proposée par le régime agricole relative à la généralisation de délégation aux infirmiers qualifiés en santé au travail permettant de garantir le suivi individuel des salariés agricoles, il relève d'une façon générale

l'absence de vision globale des enjeux et un raisonnement siloté par branche. Il regrette notamment : « Le manque d'ambition de la mesure révisant partiellement le financement des Ehpad et la gestion de la pénurie de médicaments se limitant à une gestion de crise avec des droits et des obligations difficilement réalisables. » Il cite notamment : « La faculté offerte aux pharmaciens de composer dans leurs officines une préparation alors que la molécule n'est plus disponible pour l'ensemble des industriels, ou l'obligation pour le fabricant de trouver un repreneur pour un médicament dont il abandonne lui-même la distribution pour défaut de rentabilité. »



Dunkerque | 7 septembre

Bol d'air à la mer

Quoi de mieux que de prendre le large pour s'aérer l'esprit ? Lancées par le service de développement sanitaire et social sur les territoires, les journées répit et culture offrent un moment de détente et de dépaysement à des adhérents MSA Nord-Pas de Calais. Onze salariés et exploitants en situation d'épuisement professionnel et d'isolement ont profité de ce moment privilégié à Dunkerque. Après la visite du musée portuaire, embarquement à bord d'un voilier. Sous l'œil et les conseils avisés du capitaine, tous ont hissé les voiles et tenu la barre. « *On ressent instantanément le positif de cette journée. Les bienfaits se lisent sur les visages !* », notent Véronique Bécuwe et Charlotte Crépin, les travailleurs sociaux qui ont organisé l'excursion. Un vrai bol d'air iodé !

La mobilité des personnes en situation de handicap est l'une des thématiques traitées dans la charte de préservation de l'autonomie.

Aidants actifs et handicap

Sur le chemin de l'autonomie

La MSA Poitou innove en proposant un nouveau type de charte. Après avoir recensé les besoins sur le territoire de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, elle œuvre pour la préservation de l'autonomie. Le lancement officiel a fait l'objet d'un temps fort partenarial mi-octobre.

30 000 €

de budget alloué
par la MSA Poitou.



Surchaussures, genouillères, collier cervical, casque qui génère des acouphènes, paire de lunettes qui imite la dégénérescence maculaire, harnais pour contrefaire un dos rond, telle est la panoplie qui vous fera incarner un Robocop d'un genre un peu spécial. Le simulateur de vieillissement est l'une des animations proposées ce mercredi 11 octobre, à Naintré, commune située dans la banlieue sud de Châtelleraut. L'agora, bel espace ouvert aux quatre vents, accueille une manifestation qui vient clore une semaine d'événements dédiés au lancement officiel de la charte territoriale pour la préservation de l'autonomie⁽¹⁾. Développée sur le territoire de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut dans la Vienne, elle est portée par la MSA Poitou.

Cette journée est organisée en partenariat avec la maison familiale rurale (MFR) d'Ingrandes-sur-Vienne. Les élèves scolarisés en classe de première Services aux personnes et aux territoires (Sapat) ont conçu un jeu-parcours. Ils proposent aux visiteurs de déambuler de stand en stand, en glanant auprès des 25 partenaires les réponses aux questions qui leur sont posées.

« *Quelles sont les trois prestations offertes par l'Agirc-Arrco [retraite complémentaire des salariés du secteur privé] aux plus de 75 ans ?* » Réponse : « *Sortir plus, ou comment renouer avec les sorties, en voiture ou à pied, accompagné par un professionnel de confiance ; l'aide à domicile momentanée ; et le diagnostic Bien chez moi qui, avec l'aide d'un ergothérapeute, permet de trouver des solutions d'adaptation du domicile.* » Bien joué !

« *Combien de repas Présence Verte a-t-elle livrés en 2022 dans la Vienne ?* ». Il fallait trouver 210 000 ! Les bonnes réponses ne donnent pas le droit de compléter une part de camembert, comme au jeu de société Trivial Pursuit®, mais sont autant de pièces qui permettent de reconstituer un puzzle, dont le motif a été dessiné par Luca Messchen-dorp, un élève de la MFR.

De 2016 à 2019, une charte territoriale de solidarité avec les aînés est déployée par la MSA Poitou sur cette même communauté d'agglomération. Au niveau institutionnel, la méthodologie est éprouvée : un diagnostic territorial global, sur la base d'enquêtes menées directement auprès des

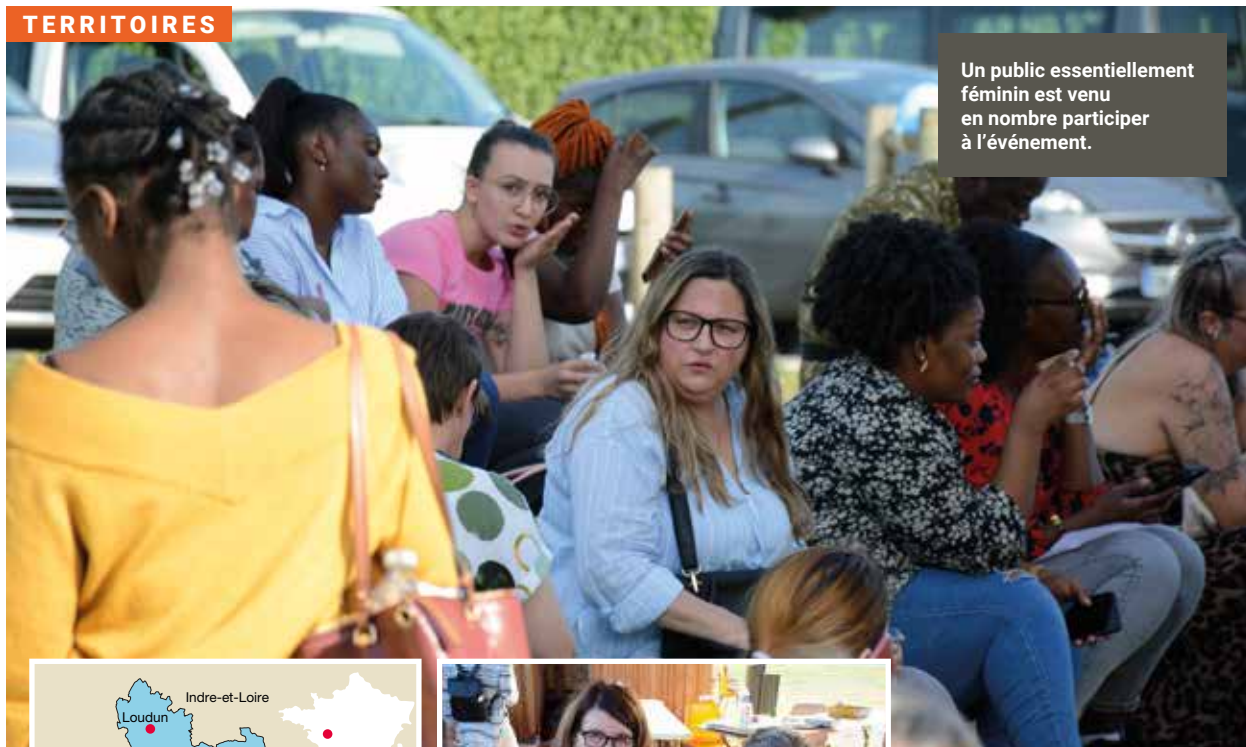


© Franck Rozé/Le Bimsa

Élisabeth Gendronneau,
conseillère sociale de territoire
à la MSA Poitou.



Ces cinq jours d'animation ont souligné l'importance de l'interconnaissance partenariale entre professionnels, bénévoles et habitants. Cette dynamique promet des perspectives d'action pour les deux années à venir. Nous sommes satisfaits d'avoir mobilisé à la fois des personnes touchées de près ou/et de loin par la perte d'autonomie, résidant sur le territoire du châtelleraudais, mais aussi des jeunes étudiants se formant aux métiers du médicosocial. Les thématiques du quotidien, habitat, mobilité, lien social, maintien à domicile, soutien aux proches aidants, ont permis à tout un chacun de s'identifier. Ce temps fort a fait émerger des problématiques autour de la santé mentale, du repérage des invisibles, de la lisibilité des dispositifs et des structures. Désormais, nous envisageons d'intensifier et d'optimiser nos actions de communication.



Un public essentiellement féminin est venu en nombre participer à l'événement.

Photos : Franck Rozé/Le Bimsa



Anne-Florence Bourat, vice-présidente déléguée du conseil départemental, vice-présidente en charge du contrat local de santé et des maisons de santé de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut, signe la charte de préservation de l'autonomie avec Chantal Dehalle-Petit, administratrice de la MSA Poitou référente du Châtelleraudais.

ainés et sur le recueil des données des acteurs locaux ; une réflexion avec les différents partenaires du secteur ; l'optimisation d'actions existantes ou la réalisation de nouvelles. La charte du Grand Châtelleraut ne déroge pas à la règle. Elle est bâtie avec les acteurs du cru : les associations, les habitants et les élus du territoire. Ce travail partenarial débouche alors sur la mise en place d'actions devenues pérennes : transport solidaire, réseau de visiteurs bénévoles, rendez-vous des aidants.

Aujourd'hui, comme un double effet « Kiss cool », un dispositif d'un nouveau genre prend le relais. « À titre expérimental, nous lançons une charte pour la préservation de l'autonomie des personnes en situation de handicap de 2022 à 2025, explique Élisabeth Gendronneau, conseillère sociale de territoire à la MSA Poitou. Nous avons repéré, avec le précédent travail, des problématiques associées, telles que le maintien à domicile, la mobilité ou le manque d'informations auprès des familles concernées. Ce temps fort nous permet d'affiner encore les besoins, en portant notre attention sur les aidants familiaux, notamment sur les aidants actifs, et sur la santé mentale. »

Sous le soleil de la Vienne qui fait de la résistance encore pour quelques jours, il est bien agréable de glaner des informations sur l'autonomie. Ici, auprès du groupement pour l'insertion des handicapés physiques (GIHP), où l'on sensibilise sur circuit à la conduite en fauteuil

roulant en milieu hostile, c'est-à-dire sur les trottoirs de nos villes ! Avec pour mots d'ordre de la directrice du GIHP Poitou-Charentes, « *Le souci d'être à l'écoute des besoins récurrents de la personne en situation de handicap et la présence d'un interlocuteur unique* ».

Là, avec Corentin Bonneau, professeur d'activité physique adaptée de l'association Siel Bleu, on bosse son équilibre et on apprend à se relever après une chute⁽²⁾. Ici encore, Âges & Vie propose aux seniors des colocations : des chambres d'environ 30 m², accessibles aux couples et aux animaux de compagnie, avec salle de bain et accès direct sur l'extérieur, des espaces partagés et un accompagnement personnalisé avec une présence 7 jours sur 7 assurée par une équipe d'auxiliaires de vie (agesetvie.com).

Inclusion en milieu ouvert

Plus loin, le dispositif Assistance au parcours de vie (APV 86), équipe mobile qui se déplace dans tout le département de la Vienne, propose à toutes les familles concernées par le handicap un espace de réflexion neutre pour imaginer leur projet de vie, rechercher des moyens dans le droit commun et/ou le droit spécialisé pour le mettre en œuvre, informer sur les droits et l'ensemble des possibles pour faire des choix libres et éclairés, entre autres. Porté par les agences régionales

25

partenaires de la charte.



de santé, il existe un dispositif de ce type par département. Encore plus loin, il est possible d'échanger avec Elvis Slowimski, référent handicap pour les accueils de loisirs pour le Pôle appui ressources inclusion (Pari 86). Il a pour vocation de faciliter et de développer l'inclusion de l'enfant en situation de handicap au sein des structures d'accueil de la petite enfance, des accueils de loisirs et des accueils jeunesse, par un accompagnement des familles, par l'animation de modules de sensibilisation auprès des professionnels, le prêt de supports ludiques et adaptés, etc.

Enfin, il n'est pas interdit de croiser en chemin, parmi tant d'autres partenaires, les programmes de prévention et d'éducation pour la santé de MSA Services Poitou mis en œuvre sur la Vienne et les Deux-Sèvres, en coordination avec l'association santé éducation et prévention sur les territoires (Asept). Ils sont ouverts à toutes les personnes à partir de 55 ans quel que soit leur régime de retraite. Parmi les douze ateliers proposés, un petit nouveau, intitulé « autonomie numérique » sur tablette ou sur ordinateur (msaservices-poitou.fr). Alors, à quand le simulateur de rajeunissement et d'autonomie ?

■ Franck Rozé

(1) Expositions photos, témoignages, projection-débat autour du film *De toutes nos forces* de Nils Tavernier, bal-concert, parcours habitat et mobilité, tenue d'un stand autonomie sur le marché de La Roche-Posay.

(2) 120 000 bénéficiaires des activités Siel Bleu chaque semaine, en France.

Les élèves de la MFR d'Ingrandes-sur-Vienne en classe de première Services aux personnes et aux territoires ont conçu un jeu-parcours pour animer la journée.



© Franck Rozé/Le Bimsa

Thérèse Devillers, chargée de mission au centre d'information et de formation des services à la personne (CIF-SP).



L'association CIF-SP défend et promeut de nombreuses valeurs,

dont la solidarité. Nous refusons de nous inscrire dans une démarche d'aide ou d'assistance, qui impliquerait une relation biaisée, inégale, entre le « donneur » et le « receveur ». Tout bénévole qui intègre notre association n'est pas là pour aider des personnes vulnérables, mais s'inscrit dans une relation égalitaire de solidarité. À la suite de la précédente charte, en 2019, nous avons repris le dispositif de transport solidaire impulsé par le centre communal d'action sociale de Naintré, en professionnalisant la mise en relation entre les chauffeurs et les bénéficiaires : des personnes qui rencontrent des difficultés d'ordre physique ou psychologique, ou qui habitent dans une zone isolée, par exemple, et pour lesquelles les autres solutions de transport sont inaccessibles voire inexistantes. Trois collègues de l'association répondent au téléphone tous les jours de 9 heures à midi. En 2023, 178 communes sont engagées dans le dispositif. Nous dénombrons 336 chauffeurs et 1 825 bénéficiaires. Le service est facturé 37 centimes du kilomètre au bénéficiaire.



De gauche à droite : Laurent Cresp, responsable du centre de contact téléphonique MSA Alpes du Nord, Catherine Cerutti-Derumigny, psychologue de l'Éducation nationale, Fabien Champarnaud, directeur général, Samlane Vongprasith, responsable communication, Murielle Faure, chargée de mission Action sanitaire et sociale, tous trois de la MSA Alpes du Nord, Érick Domergue, médiateur familial Udaf de Savoie.

© Frédéric David/CCMSA DCAP

Accès aux droits Familles, on vous aide !

Parce que la vie de famille n'est pas un long fleuve tranquille, le 16 octobre, la MSA Alpes du Nord et ses partenaires ont organisé, dans le cadre de la campagne nationale sur l'accès aux droits et de la Semaine de la parentalité en Savoie, un webinar à destination des parents pour présenter les multiples dispositifs d'aides disponibles lors d'un changement de la structure familiale. Le but : contribuer à faire baisser le nombre de personnes qui n'activent pas l'ensemble de leurs droits.

L'arrivée d'un enfant, une séparation, un décès, une maladie... qu'il soit heureux ou plus déstabilisant, un changement a toujours un impact psychologique, financier et social. Pour appréhender au mieux cette période de transition, la MSA accompagne ses adhérents. Lors du webinar « Ma famille évolue », organisé le 16 octobre, plusieurs professionnels de l'accompagnement des familles ont présenté les dispositifs existants et ont répondu aux questions de quelque 300 participants. Vers qui se tourner lorsque l'on vit une situation de changement familial, quelles aides sont prévues ? Tour d'horizon de ce qui s'est dit, en commençant par les différents acteurs que l'on peut solliciter lors d'un changement important au sein de la famille.

■ Psychologues de l'Éducation nationale

La séparation des parents a une incidence sur la vie des enfants. Les psychologues, et notamment ceux de l'Éducation nationale, peuvent intervenir directement auprès d'eux pour les aider dans ce bouleversement de la

cellule familiale qui représente souvent une épreuve. « Ce sont soit les parents qui me contactent lors d'un chamboulement dans la famille ou les enseignants lorsqu'ils repèrent un changement de comportement chez l'enfant », relate Catherine Cerutti-Derumigny, psychologue de l'Éducation nationale.

Elle fait alors passer des entretiens et des tests projectifs pour évaluer la façon dont l'enfant vit cette nouvelle

Pour aller plus loin

- msa.fr
- mesdroitssociaux.gouv.fr
- monenfant.fr

Pour connaître les aides et solutions que la MSA propose et les conditions d'attribution, renseignez-vous directement auprès de votre caisse.

situation. Selon ce que la psychologue remarque, elle peut orienter les parents vers d'autres services s'ils ont besoin d'un suivi plus long. Les centres médico-psychologiques (CMP) pour enfants, par exemple, sont gratuits et accueillent de nombreux spécialistes pouvant leur venir en aide (médecins psychiatres, orthophonistes, psychologues, infirmiers, etc.).

Les psychologues scolaires existent dans chaque circonscription et leur suivi est gratuit. Leur contact est disponible auprès des chefs d'établissements, des conseillers principaux d'éducation (CPE), ou au secrétariat de l'Inspection de l'Éducation nationale de chaque circonscription.

■ Médiateurs familiaux : en cas de conflit

« Une séparation entraîne une souffrance chez les enfants, rappelle Érick Domergue, médiateur familial à l'Union départementale des associations familiales (Udaf) de Savoie. Leur monde est bouleversé, avec parfois des modes de résidences complexes. »

Dans ces moments, la communication entre les conjoints peut être bloquée et entraîner des conflits. Les médiateurs familiaux constituent une solution en apportant un regard impartial et neutre sur une situation. Ils permettent de renouer le dialogue, d'apaiser les tensions en proposant des solutions. Leur rôle est d'informer et de proposer des alternatives pour éviter le contentieux juridique.

- Les médiateurs conventionnés par l'État (via la CAF, la MSA, la justice et le département), sont disponibles dans chaque département. Tout le monde peut faire appel à eux.
- La médiation conventionnée par l'État est payante (de 2 € à 131 €), selon les revenus des parents. Il existe aussi des médiateurs exerçant en libéral.

■ Assistants ou assistantes sociales : accompagnement social et économique

Les assistants ou assistantes sociales de la MSA sont en mesure de proposer des aides et un accompagnement économique et social dans des situations difficiles. Pour Murielle Faure, chargée de mission au service de l'action sanitaire et sociale de la MSA Alpes du Nord, ce dispositif permet d'apporter « une réponse personnalisée ». Les rendez-vous prestations (voir encadré ci-contre) proposés par la MSA permettent, de plus, de faire un tour d'horizon des prestations. « On peut être accompagné et orienté par un travailleur social dans différentes démarches : chercher une structure de garde pour les enfants, accompagner les parents sur les pensions alimentaires... » Le suivi est diversifié et adapté à chaque situation personnelle.

■ Centre de contact téléphonique

Le centre de contact téléphonique de la MSA permet de répondre aux questions générales. « Tout changement a un impact sur les prestations familiales. Grâce au guichet unique, on est capable de répondre sur tous les champs des besoins, que ce soit au niveau du logement, de la santé ou des questions familiales », explique Laurent Cresp, responsable du centre de contact de la MSA Alpes du Nord.

■ Coline Lucas

Zoom sur les aides et services à activer

Le parcours séparation MSA

Les adhérents qui déclarent une séparation peuvent bénéficier d'un rendez-vous prestations. Il s'agit d'un moment d'échange individuel, par téléphone ou en présentiel, pour vérifier s'ils disposent bien de l'ensemble des aides auxquelles ils ont droit. En cas de difficultés, un rendez-vous personnalisé avec un travailleur social peut également être proposé aux parents séparés.

Le service public des pensions alimentaires pour aider les familles séparées

Ce service permet aux parents séparés de s'adresser à leur MSA, ou via service-pensionalimentaire.msa.fr, pour réclamer la pension alimentaire de leurs enfants. Il vise à faciliter le versement de pensions alimentaires fixées lors d'une séparation et à préserver l'intérêt des enfants.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) pour soutenir les jeunes parents

Cette prestation est versée aux parents qui cessent d'exercer une activité professionnelle (dans le cadre du congé parental par exemple) ou qui la réduisent au profit d'une activité à temps partiel, pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants en bas âge. La durée de versement dépend du nombre d'enfants à charge et de la situation familiale.

Les aides au logement

Il existe trois types d'aides au logement : l'allocation personnalisée au logement (APL), l'allocation logement social (ALS) et l'allocation logement familial (ALF). Les aides sont calculées en fonction de la constitution et des ressources du foyer. Les simulations peuvent être faites sur msa.fr.

La pension de réversion suite au décès du conjoint

Cette aide correspond à une partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré décédé. Elle est versée par la MSA, si certaines conditions sont remplies, au conjoint survivant, et aux orphelins (si le défunt était fonctionnaire).

Des aides pour souffler :

– l'aide au répit **Bulle d'air** pour les parents d'un enfant atteint d'un handicap. Un professionnel prend le relais au domicile, d'une durée pouvant aller de trois heures consécutives à trois jours. Ce dispositif permet aux parents de lâcher prise l'espace de quelques heures ;

– **séjours Ensemble pour repartir** : séjours de répit pour souffler, se ressourcer ou profiter de ses proches, proposés aux ressortissants du régime agricole rencontrant des difficultés personnelles et/ou professionnelles.

Pour en savoir plus, le webinar « Ma famille évolue » reste accessible sur YouTube.





DOSSIER

Journées nationales de la MSA

Engagement des jeunes : la relève ?

Après Troyes, Saint-Malo, Marseille, Strasbourg et Biarritz, les journées nationales de la MSA édition 2023 ont fait escale à Tours les 19 et 20 octobre. L'événement organisé tous les deux ans est un forum de réflexion sur les enjeux du régime agricole pour les années à venir. L'accent est mis sur la défense du modèle mutualiste qui est, avec le guichet unique, le deuxième pilier de la MSA. Pour assurer la représentativité et la démocratie au sein du régime agricole, il est essentiel d'impliquer les nouvelles générations et de susciter leur engagement au sein du seul régime de protection sociale à organiser, tous les 5 ans, des élections locales permettant à chacun de s'exprimer et de choisir ses représentants.

© Johner Images/Getty Images/CCMSA Image

Mutualisme

Au cœur des débats



Historiens, syndicalistes, ministre, maires de communes rurales, élus MSA et membres du monde associatif ont transformé le palais des congrès de Tours en immense boîte à idées pour aider à renforcer le régime agricole.

© Jean-Michel Delage/CCMSA Image

Quels sont les atouts du modèle mutualiste, en quoi l'engagement social sur les territoires peut-il répondre aux enjeux actuels de la société ? Comment susciter l'engagement des jeunes générations au sein d'une organisation telle que la MSA ? Voici quelques-uns des thèmes sur les lesquels les témoins et experts réunis à Tours lors des journées nationales ont planché, les 19 et 20 octobre derniers.

« Quoi de plus moderne que ce modèle démocratique ? Quoi de plus utile que la solidarité pour répondre aux enjeux actuels d'une société fracturée qui a, plus que jamais, besoin de refabriquer du commun et de retisser des liens ? », interroge Thierry Manten, le premier vice-président de la caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA), le 20 octobre à la tribune du palais de congrès de Tours. « La gouvernance mutualiste répond au besoin de la société d'une démocratie plus directe. Elle est légitimée tous les cinq ans par l'élection de délégués cantonaux », appuie Christian Violet, ex-secrétaire général de la CCMSA. Cette démocratie du premier kilomètre, qui préside au fonctionnement du régime agricole et qui s'incarne dans le visage des 13 760 des élus de la MSA, est l'héritière du mouvement social le plus ancien de France. « Il prend ses racines dans les confréries et le compagnonnage qui émergent à une époque où l'état social n'existe pas encore », éclaire Charlotte Siney-Lange, historienne. « C'est un système qui vise d'abord à s'assurer collectivement contre un risque dont on ne peut pas assumer seul les conséquences », rappelle Éric Chenut, président de la Mutualité française. « C'est un mouvement où des femmes et des hommes venus d'horizons diverses – politique, syndicale, philosophique ou religieuse – arrivent à agir ensemble », poursuit celui qui se définit lui-même comme un militant mutualiste.



Le mutualisme a une fantastique carte à jouer.

François-Emmanuel Blanc
Directeur général de la CCMSA.

Se regrouper dans un but qui nous dépasse, est également le principe de base du modèle associatif, qui rassemble des individus qui ont décidé de répondre collectivement à un défi, porter un projet ou animer un territoire. « La force de frappe associative, c'est avant tout une force de frappe bénévole », soutient Claire Thoury⁽¹⁾, présidente du Mouvement associatif, l'organisation représentative des associations françaises. « Elles sont 4 millions en France et rassemblent 20 millions de bénévoles. C'est colossal. C'est en même temps la force du premier kilomètre et que c'est de là que part cette énergie. Et celle du dernier, parce qu'il y a des territoires où, s'il n'y avait pas d'associations, il n'y aurait plus rien. »

Un individu égal une voix

Un constat partagé par Christiane Lambert, ancienne présidente de la FNSEA et présidente du Copa-Cogeca, un comité qui regroupe à la fois des organisations syndicales et professionnelles agricoles, ainsi que des coopératives : « L'État peut mettre tous les millions qu'il voudra, il ne remplacera pas les bénévoles et toutes les associations. Il ne pourra prendre la place de tous les élus qui sont ici dans cette salle ou engagés dans nos organisations quelles qu'elles soient. Ce sont aussi les sentinelles qui luttent contre le suicide dans les communes et qui accompagnent les agriculteurs qui font face à des difficultés dans les cellules Réagir [dispositif d'accompagnement porté par les chambres d'agriculture]. Cette fibre humaniste est l'ADN du secteur agricole. »

« C'est un exercice démocratique en soi que de s'engager en tant qu'élu MSA, dans une mutuelle, une association, une coopérative ou une organisation non gouvernementale, poursuit Éric Chenut. La démocratie ne fonctionne pas en pointillé, elle doit vivre tout le temps et partout. »

« Face aux multiples défis auxquels nos adhérents sont confrontés, le mutualisme fait partie de la solution et, plus encore, il a une fantastique carte à jouer, soutient François-Emmanuel Blanc, le directeur général de la CCMSA. Ses piliers que sont la solidarité et la gouvernance démocratique, un individu égal une voix, n'ont d'ailleurs jamais été autant d'actualité. »

■ Alexandre Roger

(1) : S'engager. Comment les jeunes se mobilisent face aux crises, paru le 26 octobre éditions Les petits matins.

Attirer les jeunes générations

« La démocratie est partout désirée. Elle est partout menacée. Dans ce contexte, comment faire vivre notre démocratie mutualiste dans les années à venir et en particulier lors des élections organisées par la MSA en 2025 ? », questionne Philippe Moïnard, président de la commission de l'action mutualiste de la CCMSA. Le renouvellement des délégués et des générations est en effet un enjeu pour toutes les structures qui fonctionnent selon un mode électif.

« Il y a une envie très forte de s'engager en France. S'investir dans une association est un très bon moyen de faire progresser le monde et cela dès le premier kilomètre », soutient Claire Thoury, 34 ans, présidente du Mouvement associatif et auteure d'un essai sur l'engagement des jeunes. « Nous sommes en train d'entrer dans une nouvelle ère de l'engagement. Celle des 16-25 ans est tournée vers les grandes causes : l'écologie, l'égalité entre les femmes et les hommes ou la lutte contre les précarités. Cette catégorie de population se caractérise par sa méfiance envers les institutions et les espaces traditionnels d'actions de la génération précédente. Ils font une forme de procès en lenteur à leurs aînés et n'hésitent pas à se rassembler dans des collectifs plus informels pour agir. »

Les circuits courts de l'engagement

Manon Pisani, 29 ans, agricultrice et rapporteure d'un avis du Conseil économique social et environnemental (Cese) sur l'engagement et la participation démocratique des jeunes⁽¹⁾, partage le même constat. « Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas désengagés, bien au contraire. Ils ne sont pas non plus individualistes comme on pourrait le croire mais ils sont engagés différemment. Ils veulent s'engager sans signature dans la durée et sans adhérer. »

L'abstention aux élections quelles qu'elles soient est un symptôme qu'il faut regarder avec lucidité. « Pourquoi nos

concitoyens et en particulier les plus jeunes sont-ils de plus en plus nombreux à bouder les urnes les dimanches d'élection ? », questionne Thierry Beudet, président du Cese. « Certains se disent à quoi bon la démocratie si c'est pour se sentir impuissant au travers d'elle ? En quoi le fait d'aller voter va changer mon quotidien ? En quoi cela va-t-il améliorer ma situation et répondre à une promesse de progrès, de prospérité, de justice sociale, ou de sécurité ? De la même façon, à quoi bon pour des jeunes venir s'engager dans nos organisations ? Une des réponses est qu'il faut trouver des terrains communs qui vont permettre d'aligner nos intérêts et les leurs et, au-delà, avec ceux de la société et de la planète. À mon époque, on entrait en mutualité comme on entre en religion. C'était pour la vie entière. Il faut être capable, aujourd'hui, de leur proposer les circuits courts de l'engagement dans nos organisations et de diversifier les parcours. Accepter l'idée qu'un certain nombre de jeunes viennent pour mener une action concrète et repartent ensuite pour peut-être revenir plus tard. »

« Être élu offre cette capacité d'agir concrètement et ensemble pour soutenir nos adhérents et plus largement les habitants des territoires ruraux face aux crises qui les fragilisent et aux enjeux de plus en plus lourds à relever, se félicite Pascal Cormery, président de la MSA. Cette capacité d'agir vient de notre connaissance du territoire mais également de notre diversité : nous sommes des milliers d'élus bénévoles, salariés, exploitants, de toutes filières, à l'âge, aux profils et aux parcours variés. Cette capacité, nous devons la préserver et nous assurer que nous disposerons de moyens suffisants pour rester les animateurs et les créateurs de ce lien social vital sur les territoires ruraux. »

■ Alexandre Roger

(1) : www.lecese.fr/travaux-publies/engagement-et-participation-democratique-des-jeunes



ANAÏS ALMARIC-JOARY,
viticultrice et élue de la MSA
du Languedoc :

« Je me suis engagée pour faire avancer les choses. Ne pas rester simplement dans la critique. On voit qu'on arrive à faire des petits miracles pour des adhérents en détresse. »



TRISTAN CHRÉTIEN,
salarié en coopérative agricole
élu de la MSA d'Armorique :

« Mon engagement mutualiste prend la forme d'actions concrètes dans mon canton comme l'organisation d'événements autour de la nutrition et l'activité physique dans les écoles. »



**MARC FESNEAU, ministre
de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire :**

« Votre modèle mutualiste favorise la cohésion sociale et le développement de l'agriculture et des territoires ruraux. J'ai vu ce que fait la MSA pour ses ressortissants et pour le monde rural. C'est bien de le redire et de le remonter car je ne suis pas sûr

que tout le monde voie à quel point, au-delà de ses fonctions de prestations sociales, la MSA a un rôle très puissant d'animation des territoires. Elle est impliquée dans la préservation du tissu agricole, dans l'amélioration des conditions de vie des exploitants, des salariés et de leur famille, ainsi que dans la prévention du mal-être. Il faut qu'on lui donne les moyens pour continuer à exister car, sinon, il y aurait des pans entiers de l'animation rurale et de l'accompagnement social qui disparaîtraient. »

Temps forts

La force de la proximité



1



2



3



4



5

1 Thierry Manten, 1^{er} vice-président de la MSA, François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA et Pascal Cormery, président de la MSA, ont souligné la modernité du modèle mutualiste.

2 La diversité des invités a permis au public de découvrir des réflexions et des expérimentations de terrain qui ont enrichi le débat.

3 Didier Bultel, vice-président, de la MSA Berry-Touraine, et hôte de l'événement avec Pascal Cormery président de la caisse, a remercié l'ensemble des équipes mobilisées.

4 Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a salué l'engagement des élus MSA.

5 Philippe Moinard, président la Commission de l'action mutualiste, a rappelé l'engagement des élus sur le terrain.

Photos : Jean-Michel Delage/CCMSA Image

Les jeunes et l'engagement

79 %

des jeunes ont une bonne image du mutualisme

65 %

pensent que travailler pour un organisme mutualiste constitue une motivation supplémentaire



58 %

le jugent moins performant que les entreprises capitalistes et difficile à comprendre

43 %

ont ou peuvent envisager de devenir élus au sein d'une organisation mutualiste

Le mutualisme c'est :

84 %

utile à la société

79 %

fondé sur des valeurs

75 %

un modèle d'avenir

75 %

un meilleur service fourni

74 %

des projets de proximité

67 %

de l'innovation

Source Odoxa : échantillon de Français interrogés par Internet du 31 août au 4 septembre 2020.

Vision commune

Faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul



Éric Chenut est l'auteur de *L'Émancipation, horizon de nos engagements mutuels*.

© Jean-Michel Delage/CCMSA Image

À l'occasion des Journées nationales de la MSA, Éric Chenut, président de la Fédération de la Mutualité française, a partagé sa vision du mutualisme et de l'engagement. Des valeurs qu'il chérit au quotidien.

Qu'est-ce que la mutualité pour vous ?

Éric Chenut : Pour moi, c'est avant tout une vision commune. C'est la capacité que nous donnons à des femmes et des hommes venant d'horizons différents de pouvoir écrire et vivre ensemble, de pouvoir développer leur libre-arbitre et leur esprit critique pour penser individuellement et collectivement. Le mutualisme, c'est faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire seul.

Comment êtes-vous arrivé à la tête de la Mutualité française ?

Je suis tombé dans le mutualisme il y a 30 ans. J'étais étudiant en droit à Nancy. C'était des années compliquées avec l'émergence de l'épidémie du Sida. En participant à une action de prévention à la fac, j'ai découvert qu'il y avait des élus. Cette forme d'engagement concret, le fait d'avoir les « mains dans le cambouis », me correspondaient bien.

Comment peut-on agir ensemble ?

Déjà en étant soi-même. L'engagement et le mutualisme passent par le vivre ensemble, la collaboration. Mais l'individualité, les différences et le commun ne sont pas antinomiques, au contraire. Par l'action collective, on peut renouer avec les valeurs du pacte républicain et développer l'universalisme. Notre raison d'être à la Mutualité française est de construire ensemble les solidarités de demain. Je viens

d'une famille d'agriculteurs, je connais donc assez bien le monde agricole. La MSA donne la capacité aux femmes et aux hommes qui mutualisent leur force au quotidien de pouvoir y jouer un rôle. Qu'ils soient élus ou salariés, tous contribuent à faire bouger les lignes. En cela, le projet de la MSA en termes de proximité, de participation et d'innovation rejoint le nôtre. Nous avons la conviction que, seuls, nous n'y arriverons pas. Enfin, pour agir, entreprendre et innover, il faut se donner la possibilité de se tromper. On doit tenter de faire des choses utiles pour celles et ceux que l'on protège et qui nous font confiance.

Où en est le mutualisme aujourd'hui ?

La santé et la protection sociale ont beaucoup bougé ces 30 dernières années et des dérives sont apparues. Réforme après réforme, on s'est éloignés d'une forme de citoyenneté sociale. Et pourtant, la sécurité sociale était fondée sur ce principe, tout comme la mutualité. Un système par répartition repose sur la confiance. « *Je suis solidaire de celles et ceux qui en ont besoin et quand moi-même j'en aurai besoin, j'ai la garantie que d'autres l'assumeront.* » Petit à petit, on a désarmé les réalisations qui pilotaient le système pour lui donner une direction de plus en plus technocratique, sans remettre en cause certaines aptitudes ou dépenses. On arrive à un fonctionnement qui coûte très cher et on procède à des arbitrages comptables court-termistes qui sont plus générateurs d'inégalités.

Comment, alors, tendre vers un système équitable ?

Pour que ça fonctionne dans la durée, il faut réinterroger le système et reposer une vision à moyen et long terme, redonner un espace aux parties prenantes : organisations de santé, associations de patients, professionnels de santé, collectivités locales, assurance maladie, mutuelles, etc.

L'État doit jouer son rôle sans décider de tout, mais plutôt en fixant les grands principes et garantir leur application tout en faisant confiance aux acteurs et aux opérateurs. Nous avons besoin d'être des citoyens pleins et entiers et d'avoir voix au chapitre.

■ Propos recueillis par Coline Lucas

Parcours

Éric Chenut a participé à la fondation en 2000 de La mutuelle des étudiants (LMDE), il en sera le premier président de 2000 à 2001. Puis il rejoint la Mutuelle générale de l'Éducation nationale, au niveau régional puis comme administrateur national. Il est administrateur du groupe VYV, une union mutualiste, membre du Conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir. Administrateur depuis 2014 au sein de la Mutualité française, il en devient le président en 2021.



3 questions à...



© Jean-Michel Delage/CCMSA Image

Charlotte Siney-Lange,

docteure en histoire, spécialiste de l'histoire de la Mutualité, enseignante-chercheuse à l'université de Reims et du Mans⁽¹⁾

Quelle définition de la mutualité ?

Je définirais le mutualisme non pas comme une théorie mais un mouvement spontané d'individus qui décident de s'associer pour faire face collectivement aux risques de la vie à une époque où les risques sociaux (la maladie, le handicap, la vieillesse...) étaient laissés pour compte. Les individus étaient livrés à eux-mêmes. Cela explique l'émergence du mutualisme. C'est le fait de pouvoir collectivement, solidairement et démocratiquement s'associer pour prendre en charge ces risques sociaux. Lorsqu'on examine l'histoire, on s'aperçoit que, quelles que soient la collectivité humaine, la civilisation, il y a des réflexes spontanés de mise en commun, d'associations pour affronter les coups du sort. On en a trouvé des traces dans l'Antiquité, en Égypte, en Grèce. C'est cela que j'analyse. Après il y a eu des grands courants de pensée venus cautionner ce mouvement. On a le solidarisme de Léon Bourgeois, [homme politique français de la III^e République], les doctrines des socialistes utopiques. Ces théories sur la solidarité sont venues conforter ce mouvement mutualiste, mais c'est d'abord un mouvement d'action.

Quels en sont les ressorts ?

La solidarité est peut-être le fondement du projet mutualiste. Les mots d'ordre des mutualistes,

historiquement, étaient un pour tous, tous pour un. Ou aimons-nous, aidons-nous. Ce sont les deux slogans visibles sur les bannières des mutuelles des sociétés de secours mutuels. On est totalement solidaire avec celui qui en est victime quel que soit le coup du sort. Et on est tous égaux face à la maladie. C'est très important, c'est le principe pur de solidarité. Le 2^e principe est la démocratie. D'emblée, des structures démocratiques ont été mises en place. On élit ses représentants, on prend les décisions en commun. La vie démocratique est là encore un élément essentiel de la mutualité. C'est inscrit dans ses statuts. C'est une obligation. Ce n'est pas toujours facile. Plein de choses viennent la fragiliser⁽²⁾. Un 3^e pilier, également malmené, est à ajouter : la liberté. Depuis la naissance des mutuelles, à la fin du XVIII^e siècle, on est libre de choisir son groupement, d'y adhérer et d'en sortir. C'est un principe fondamental de l'économie sociale et solidaire (ESS). Si vous regardez les organisations de l'ESS, c'est une valeur fondatrice. En association par exemple, vous êtes libre d'adhérer et d'en sortir. En mutualité, ce n'est plus tout à fait vrai. Les textes législatifs ont malmené ce principe-là. Un 4^e pilier doit être rappelé : l'indépendance. Les mouvements mutualistes n'ont pas de lien politique ou idéologique avec les partis.

Le mouvement mutualiste est-il par nature avant-gardiste ?

C'est mon idée. C'est le fil conducteur de mes recherches. La mutualité est là pour innover. Dès le moment où elle ne le fait plus, elle est en danger. Il faut inventer des choses qui vont changer la vie des gens. Pas forcément de manière radicale mais en apportant un petit plus. On se rend compte que, si elle a autant participé à la construction de notre histoire sociale, c'est parce qu'elle a été en amont des problématiques sociales et qu'elle a apporté des réponses adaptées, parfois même avec un côté précurseur, en montrant la voie. Un exemple, à la fin du XIX^e, des mutuelles ont inventé les mutualités maternelles destinées aux ouvrières. On leur a demandé une petite cotisation complétée par une participation patronale. En échange, elles ont eu droit à un arrêt de travail après leur accouchement. Cela n'a l'air de rien mais c'était l'invention du congé maternité qui n'existait pas à l'époque. C'était révolutionnaire.

■ Propos recueillis par **Fatima Souab**

(1). Charlotte Siney-Lange est membre du conseil scientifique de l'institut Montparnasse www.institut-montparnasse.eu

(2). *La Démocratie renouvelée en mutualité*, Les Petits matins, octobre 2023.



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

Au début du mois d'octobre, les volontaires engagés dans les projets des villages du Sud de la France se sont retrouvés et ont échangé autour des questions de jeunesse, d'engagement et de ruralité au cœur de la réserve naturelle de Camargue.

Volontariat rural

Une jeunesse au cœur des villages

Pour révéler et accompagner les initiatives portées par les communes rurales, l'association Insite, soutenue par la MSA Provence Azur, mobilise les jeunes en service civique en leur offrant une opportunité d'engagement qui prend la forme d'un volontariat rural. En s'installant au cœur des communes, ils peuvent ainsi faire vivre des projets, que ce soit dans l'animation et le lien social, la culture et le patrimoine ou l'environnement et le développement durable.

Ils s'appellent Mélina, Élise, Kévin, Marion, Aline, Margot, Emma ou Annelise. Ils ont entre 16 et 25 ans. Ils se posent de nombreuses questions. Ils arrivent à un âge charnière où des choix importants s'imposent à eux. Ils viennent de finir leurs études ou de les interrompre, ils s'interrogent sur la voie à choisir, la vie à mener. Ils appartiennent à un monde en pleine mutation qui les confronte à des problématiques sociétales cruciales.

Si leur parcours, leurs motivations, leurs envies diffèrent, c'est un engagement commun qui les a réunis durant deux jours d'un inquiétant mois d'octobre

estival, au cœur de la réserve naturelle de Camargue. Pour ces jeunes emprunts de doutes ou de conviction, de craintes ou d'espoirs, la réflexion a mené à l'action. Cette dernière a pris la forme d'un service civique rural. « *Tout de même bien câblés* », comme aime à le répéter Jean-Michel Pertuit, premier adjoint au maire d'Aureille, dans les Bouches-du-Rhône, *ils savent quel avenir ils souhaitent construire. C'est pourquoi ils ont choisi Insite pour effectuer ce service civique.* »

Ce n'est pas un choix anodin. C'est même un parti-pris bien marqué, assumé. Ce qu'explique Mélina, 25 ans, qui réalise le sien à Toudon, un petit village de 350 habitants dans les Alpes-Maritimes, perché à 1 000 mètres d'altitude : « *C'est vraiment Insite et leurs travaux qui m'ont attirée parce que j'ai grandi à la campagne. Les enjeux de la ruralité, redorer le blason des villages et le lien avec la nature m'intéressaient déjà. Je suis ici pour avoir cet engagement dans un éco-lieu, lié à la nature, à l'environnement social et culturel.* »

Un discours qui résume parfaitement l'ambition d'Insite qui est de « *faire battre le cœur de nos villages* ».

Lorsqu'il crée l'association en 2018, le constat de



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

À Aureille, la municipalité soutient le volontariat rural. Les jardins partagés créés par le premier binôme de volontaires et animés par les deux suivants sont une source permanente de lien social pour le village.

départ de Thibault Renaudin, maire d'un village du Gers de 182 habitants, est que la France rurale fait face à de grands défis économiques et sociaux et à un fort sentiment de déclassement malgré son attractivité, la richesse de sa diversité, de son patrimoine culturel environnemental et humain. Sa solution ? Accompagner les communes rurales dans la mise en place de missions de volontariat en soutien aux initiatives locales culturelles, sociales et environnementales qui font vivre le territoire. Il a participé aux Journées nationales de la MSA, organisées à Tours, pour témoigner de cette initiative innovante.

À Aureille, on est tout ouïe

Sur le papier, l'idée d'un volontariat rural d'une durée de six à neuf mois en mode Erasmus est belle. Dans la réalité, elle l'est tout autant et ce n'est pas Jean-Michel Pertuit qui dira le contraire. À Aureille, Julia et Ange sont le troisième binôme de jeunes volontaires à loger dans l'ancienne gare qui a été réhabilitée. Une charmante petite maison toute équipée qui les accueille du 1^{er} octobre au 31 mars puis sert de gîte d'étape. En 2021, la principale mission de Léo et Lola, le premier binôme, a été de lancer les jardins partagés qui jouxtent la bâtisse. Julia et Ange vont poursuivre le travail en y proposant des animations aux élèves de l'école primaire, aux enfants du périscolaire et au foyer des anciens. « Ces jardins partagés, ça marche du tonnerre. Ça crée un lien social fantastique. Ce qui pousse dedans devient presque accessoire, s'enthousiasme l'adjoint au maire. Les projets émanent

de la commune et les jeunes répondent à la fiche mission proposée. Julia et Ange vont travailler à la création d'un sentier autour de l'eau et de la biodiversité, presque finalisé par le binôme précédent, et à la mise en place du conseil municipal junior. »

Gagnant/gagnant

À Guillaumes dans les Alpes-Maritimes, Kévin et Océane, qui terminent leur volontariat rural à la fin du mois d'octobre, ont recueilli des photos, des objets et des témoignages de personnes âgées pour le musée Arts et traditions, ils ont œuvré à faire revivre la chapelle abandonnée d'un hameau et aidé au festival du livre et à certaines fêtes du village. Méлина, elle, est à mi-chemin. Jusqu'au 20 décembre, elle va travailler avec l'association qui gère les jardins partagés, tenter de dynamiser la bibliothèque municipale et créer du lien intergénérationnel. L'objectif d'Insite d'offrir à ces jeunes « une expérience hors du commun leur permettant de donner du sens à leur parcours et de développer de nouvelles compétences » est pour elle pleinement rempli : « C'est une expérience de vie qui confirme ma volonté de m'installer dans un village et qui m'a permis de développer des compétences organisationnelles et communicationnelles. D'un point de vue professionnel et personnel, je pense que ça m'apporte énormément parce que je rencontre des gens que je n'aurais jamais rencontrés autrement. »


■ Frédéric Fromentin



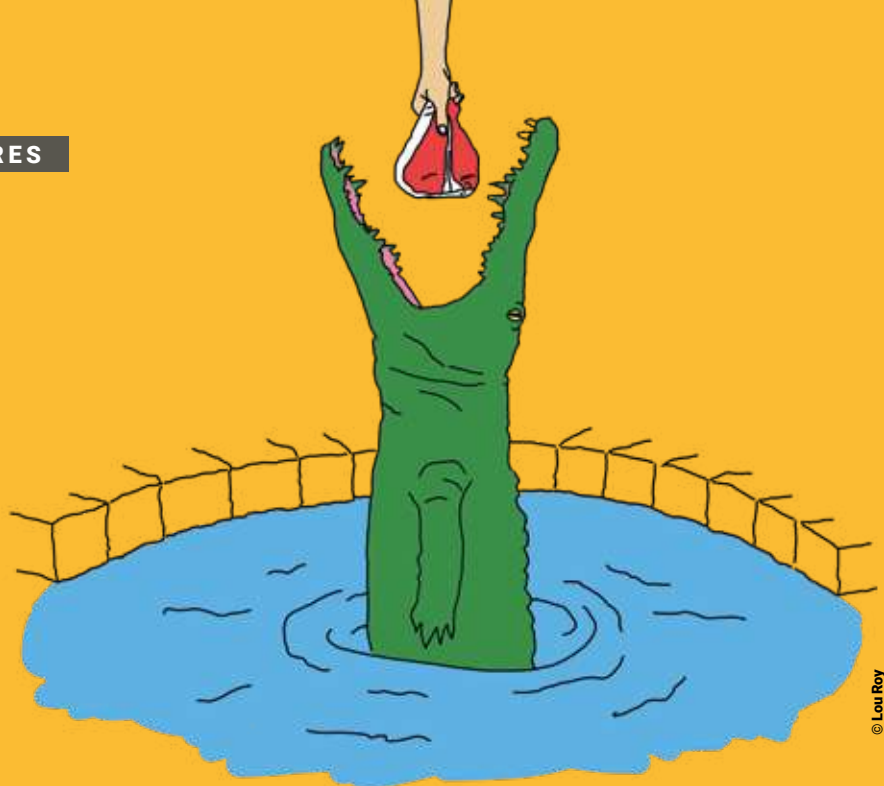
95
jeunes
en volontariat rural



77
villages accueillant
des volontaires



125
projets soutenus
dans les villages



Bien-être au travail

Un ergo au zoo

À quelques kilomètres de Narbonne, sur le littoral languedocien, la Réserve africaine de Sigean accueille près de 3 000 animaux sur plus de 350 hectares en semi-liberté. Un cadre unique pour les soigneurs en charge de leurs compagnons à plumes, poils ou écailles sept jours sur sept. Afin de préserver leur santé et leur bien-être, la direction du parc a engagé un travail de longue haleine, avec l'appui de la MSA Grand Sud et d'un ergonome. Ils ont présenté leur parcours à la fin du mois de septembre devant les préventeurs de la MSA et plusieurs zoos de l'Hexagone.

Ours du Tibet, buffles nains, rhinocéros blancs, pélicans à dos rosé, guépards, lycaons, ânes de Somalie, vipères du Gabon de l'Ouest... La réserve africaine de Sigean, ce sont 140 espèces différentes, 3,35 tonnes de nourriture distribuées chaque jour et 330 000 visiteurs par an en moyenne. En coulisse, 94 salariés permanents et jusqu'à 70 saisonniers en été veillent sur les dix secteurs du parc. Des professionnels soumis à des risques spécifiques liés aux animaux. « *Nous travaillons avec du vivant et sa part d'imprévisibilité, d'urgences et de situations potentiellement dangereuses*, précise Laurent Fontaines, chef animalier. *Nous avons donc besoin d'être autonomes car, pour de nombreuses tâches, nous ne pouvons pas faire appel à un intervenant extérieur.* »

Un métier atypique

« *C'est un métier de passionnés, atypique, ce qui amène parfois les salariés à occulter leur santé*, souligne Dr Marie Doat, médecin du travail à la MSA Grand Sud, qui suit l'équipe du zoo. *Il faut en permanence composer entre la nécessité de préserver le bien-être des humains tout en tenant compte de celui de l'animal.* » Depuis une dizaine d'années, accompagnée par l'équipe de prévention des risques professionnels de la MSA, la direction a démarré une réflexion pour améliorer les conditions de travail des salariés du parc, qui va fêter ses 50 ans en 2024. « *Le quotidien est conditionné par*

plusieurs profils de professionnels qui cohabitent, ainsi que par des infrastructures qui changent au gré de l'évolution des troupes, ajoute Marie-Laure Pereire, directrice technique. *Certaines de nos installations sont anciennes et plus tout à fait adaptées aux nouvelles pratiques. Il y a aussi une dimension émotionnelle importante, car les soigneurs ont toujours à cœur de faire de leur mieux pour leurs bêtes.* » Rénovation des bâtiments, prévention des chutes de hauteur, cages de contention... Après plusieurs interventions ponctuelles, face à l'augmentation des accidents, des symptômes physiques tels que des troubles musculosquelettiques et des relations tendues, le conseiller en prévention, Jean-Pierre Filippi, propose d'engager un travail de fond afin d'apporter des réponses durables. Au cœur de la démarche : l'implication des salariés et l'intervention de Damien Cromer, ergonome. Ce dernier rencontre les équipes en février 2020. Ralentit par l'arrivée du Covid, il démarre son diagnostic au début de l'été dans deux secteurs du zoo. Parallèlement, une convention d'objectifs en matière de sécurité au travail est lancée au niveau national entre la MSA et les parcs animaliers adhérents. Fin 2020, la réserve a ainsi pu signer un contrat de prévention⁽¹⁾ de deux ans avec la MSA Grand Sud.

« *Le but est de s'approprier de nouveaux moyens de parler de l'activité et ainsi d'agir dessus au quotidien* », affirme Damien Cromer. Objectif : œuvrer en amont du problème technique et développer une nouvelle façon de penser le travail. « *L'idée est de se confronter aux réalités du terrain*



Photos: Marie Molinaro/Le Bimsa

Tels les Saïmiris, certains petits singes malicieux peuvent s'échapper et se retrouver perchés en haut d'une volière, obligeant les soigneurs à quelques exercices d'escalade.

et de cheminer pas à pas vers la construction d'une architecture organisationnelle qui intègre la prévention », confirme Jean-Pierre Filippi.

La démarche ergonomique s'effectue en trois phases : une co-analyse fine des activités des services concernés, avec des situations filmées, l'intégration de la hiérarchie dans les réflexions puis l'extension à tous les secteurs. Se voir à l'écran en train de travailler est un exercice compliqué. Ces observations entraînent de nombreux étonnements, notamment sur les différentes façons de faire de chacun. « Étant pourtant souvent sur le terrain, j'étais à mille lieues d'imaginer certaines des problématiques présentes, déplore Marie-Laure Pereire. Les analyses questionnaient plus largement notre organisation globale. »

Parole aux salariés

D'abord dubitatifs, les salariés se prennent au jeu. « L'objectif est d'améliorer notre quotidien, et nous sommes les mieux placés pour le faire, témoigne Julien Justafre, soigneur animalier à la réserve depuis 2010. Damien a passé du temps avec nous et a échangé sur nos difficultés. L'une d'entre elles concernait les mangeoires des girafes : nous avons constaté un important gaspillage de luzerne, qui tombait au sol, triée par les ruminants. Cela impliquait plus de nettoyage des box. Après en avoir discuté, nous avons eu l'idée de tester des



Les équipes du parc zoologique et de la MSA Grand Sud se sont retrouvées le 28 septembre pour partager leur expérience.



© MSA Grand Sud

Les huit girafes de la réserve disposent désormais de mangeoires à luzerne antigaspi (en arrière-plan). Elles apprécient également les branches fraîches de frêne.

mangeoires fermées sur le dessus. » Le résultat est immédiat et généralisé : moins de gaspillage, moins de nettoyage, de pénibilité et un meilleur comportement alimentaire pour les animaux, qui prennent plus de temps à manger.

Un exemple parmi d'autres qui, avant, auraient pu rester sans réponse et entraînaient des frustrations. Désormais, les échanges sont réguliers, les problématiques plus claires, formalisées et présentées avec des axes de solutions. « Le processus peut paraître un peu long, mais prendre le temps de la réflexion à chaque niveau, discuter ensemble des réponses possibles, des contraintes et des conséquences permet une résolution plus durable, plus construite », continue Marie-Laure Pereire. « On sous-estime l'importance de donner la parole aux salariés, constate Antoine Joris, directeur zoologique. Le simple fait que les soigneurs et l'équipe de direction discutent régulièrement aide à harmoniser les bonnes pratiques et instaure une traçabilité. »

Depuis, plusieurs actions ont été mises en place : reconstruction de la maison des chèvres à hauteur d'hommes, nouvelle trappe à vérin pour les lions, répondeur automatique pour filtrer les appels des visiteurs... Un kinésithérapeute a également suivi pendant six mois un groupe de 12 volontaires pour diminuer les troubles musculosquelettiques, qui représentent 85 % des arrêts de travail. Grâce à des exercices adaptés, les gênes ont diminué, voire disparu, chez les salariés suivis. « Le collectif devient ainsi une ressource sociale pour la santé, l'efficacité de l'organisation, la performance ainsi que le bien-être animal, notamment en dégageant du temps pour les soigneurs qu'ils peuvent consacrer à leurs animaux », conclut l'ergonome, qui a continué son accompagnement auprès du parc en 2023, en dehors du contrat de prévention de la MSA. Prochain défi : pérenniser la démarche après son départ pour permettre à l'équipe de continuer à exercer le plus longtemps possible ce métier passion auprès des gnous, wallabies, zèbres, varans du Nil, crocodiles nains et autres geckos à queue feuillue et vipères de brousse écailleuse.

■ Marie Molinaro

(1) Accompagnement technique et financier réservé aux entreprises agricoles de moins de 200 salariés. Pour en savoir plus : ssa.msa.fr.



Photos : Marie Molinaro/Le Bimsa

Race à viande française la plus exportée, la limousine est la star de cette édition. Elle y a tenu, tout comme la brune, son concours national. Si les risques sanitaires en cours ont réduit la présence des animaux, le nombre de vaches laitières (532) a cependant battu le record du salon. Prochain rendez-vous du 1^{er} au 4 octobre 2024, avec notamment le concours de la salers.

Sommet de l'élevage

Une filière d'avenir

Du 3 au 6 octobre, pas moins de 115 000 visiteurs et 1 681 exposants ont investi la grande halle d'Auvergne près de Clermont-Ferrand. Une fréquentation telle que le Sommet de l'élevage devient le premier salon européen de la filière. Cette année, la MSA Auvergne a mis en avant son offre de services diversifiée, et notamment l'accompagnement en santé au travail mené auprès des éleveurs.

« Le mondial de l'élevage durable », c'est avec ce nouveau positionnement que le Sommet a inauguré sa 32^e édition, au cœur du Massif central. Ce territoire préservé, constitué à 70 % de prairies naturelles, concentre la majeure partie des exploitations en bovin-viande de France. Pour la MSA Auvergne, région où 26 % des accidents et arrêts de travail sont directement liés aux bovins, prendre soin de la terre et des animaux passe par le bien-être des éleveurs. Afin de sensibiliser les professionnels et visiteurs du salon de façon interactive et ludique, le service de santé-sécurité au travail de la caisse a créé pour l'occasion un quiz constitué d'une centaine de questions réparties sur quatre thèmes : le bovin, la santé/sécurité, la relation homme/animal et la MSA.

Qu'est-ce qu'une zoonose ? Quelle est la hauteur maximale pour stocker les balles rondes afin de travailler en sécurité ? Quels facteurs peuvent favoriser les boiteries ? Combien de temps met l'œil du bovin à s'adapter aux contrastes lumineux ? « Mieux connaître l'animal est important pour appréhender sa relation avec lui, concevoir le bâtiment dans lequel il vit et réfléchir à son organisation au travail, souligne Andy Silini, conseillère en prévention à la MSA d'Auvergne. Par exemple, comprendre le fonctionnement de sa vision va influencer sur la conception des bâtiments, le choix des barrières, la façon d'interagir avec son animal en se plaçant au bon endroit. » Le message de prévention semble être passé. Après plusieurs sollicitations lors du

salon, le quiz pourra bientôt être mis à disposition des établissements scolaires agricoles, voire adapté à d'autres types d'élevage. « Peu importe la filière, l'important est de montrer que bien connaître la culture, le produit ou l'animal avec lequel on travaille induit énormément de choses dans la réflexion de l'organisation de travail. Cela soulève des questions à intégrer dans la réflexion sur la manière de concevoir et d'organiser son travail. »

■ Marie Molinaro



Éleveurs, futurs agriculteurs ou simples curieux, 820 personnes se sont prises au jeu proposé par la MSA durant les quatre jours, un succès qui a permis de faire connaître différemment et de montrer toute son offre d'accompagnement en santé et sécurité au travail.



Photos : Marie Molinaro/Le Bimsa

Véritable carrefour d'affaires, le salon a accueilli 5 000 visiteurs internationaux de 90 pays, dont la Géorgie, invitée d'honneur. Ceux-ci ont également bénéficié d'une trentaine de visites de terrain. Les exposants, en croissance de 10 %, sont venus en nombre d'Europe.



La manifestation est l'occasion pour les décideurs d'aller à la rencontre des professionnels de la filière, pour laquelle le gouvernement a détaillé plusieurs mesures de soutien. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a notamment inauguré la première journée. Passage remarqué de Bruno Lemaire, une première pour un ministre de l'Économie, ici en compagnie de Philippe Panel, président de la MSA Auvergne. L'ancien ministre de l'Agriculture a présenté une mesure de réduction de l'imposition des éleveurs bovins afin de faire face aux conséquences de l'inflation.



Les adhérents MSA ont pu se renseigner sur leur situation auprès des conseillers et découvrir la vaste offre de services du territoire, l'une des plus développées du réseau. Insertion par l'activité économique avec Laser emploi, services à la personne, télésurveillance avec Présence Verte... les équipes ont accueilli de nombreux visiteurs, notamment des aidants et leurs aides à domicile, sans oublier Perrine Terpereau, 1^{re} dauphine de miss Auvergne, repartie avec sa photo souvenir.

Le picto des lycéens bientôt dans toute la France



Après avoir été récompensé par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS)*, le pictogramme réalisé par les élèves du lycée professionnel agricole de Saint-Gaudens, en Haute-Garonne, est en passe de devenir une référence nationale. Ce simple avertissement sur le risque de chute à la descente du tracteur n'existait pas jusqu'alors ; il représente pourtant 40 % des accidents en lien avec l'engin. L'idée a tout de suite tapé dans l'œil de Limagrain, coopérative agricole et quatrième groupe semencier international, basé dans le Puy-de-Dôme. Le Sommet de l'élevage a été l'occasion d'officialiser (photo) le partenariat avec le lycée et la MSA Midi-Pyrénées Sud, qui a accompagné le projet. Objectif : l'utiliser sur toutes leurs machines qui présentent ce risque, en France et en Europe.

Déjà plusieurs autres collaborations sont en train de se nouer, notamment avec Tariquet, un domaine viticole des côtes de Gascogne, des revendeurs locaux de tracteurs, le service de remplacement ou encore avec la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges. Des discussions sont également en cours avec la chambre d'agriculture de Haute-Garonne.

Un succès qui a fait boule de neige jusqu'au ministère de l'Agriculture, qui souhaiterait le diffuser auprès de tous les établissements d'enseignement agricole. « C'est un pas énorme vers la prévention, se félicite Vincent Labart, directeur du lycée. Cela démontre qu'il y a un vrai enjeu et que les élèves peuvent être acteurs de la sécurité. Et quand les jeunes parlent aux jeunes, l'impact est plus fort. » Prochaine étape ? La normalisation, afin qu'il soit ajouté dans la liste des pictogrammes obligatoires pour les constructeurs.

* Concours vidéo « Santé et sécurité au travail : de l'école au travail, à vous de filmer ! » destiné aux élèves des lycées professionnels et des centres de formation d'apprentis (à lire p.24 du Bimsa 231, juin 2023).

Prévention en santé et proximité

Une journée 100 % femmes



La MSA et ses partenaires mobilisés, à Langogne, en Lozère.

Les femmes n'ont pas toujours le temps de s'occuper d'elles. Pour diverses raisons, elles vont jusqu'à renoncer aux soins. La MSA du Languedoc et ses partenaires leur proposent de faire une pause pour se pencher sur leur bien-être physique et mental. Au plus près de leur lieu de vie, comme en Lozère, le 14 octobre dernier.

Nous étions familiers de la journée internationale des femmes, le 8 mars. Il faudra désormais compter avec les journées santé femmes (JSF), plusieurs fois par an. Un moment privilégié où la santé au féminin est envisagée dans son acception globale, soit cet « état de complet bien-être physique, mental et social [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité », pour reprendre les termes de l'organisation mondiale de la santé (OMS).

En 2021, la MSA du Languedoc rejoint le dispositif initié quelques années plus tôt par la caisse primaire d'assurance maladie (Cpam) du Gard, la Ligue contre le cancer et le centre régional de coordination du dépistage des cancers (CRCD) Occitanie. Les JSF sont alors organisées à raison d'une dizaine d'éditions par an dans le Gard. Aujourd'hui, la couverture est élargie à l'Hérault et à la Lozère, pour un total de quelque vingt journées annuelles.

Côté MSA, l'une des raisons du succès rencontré auprès de ses ressortissants tient dans la campagne d'invitation qui précède chaque événement. Elle relève pleinement du dispositif aussi connu sous le nom d'« aller vers ». « Des e-mails sont adressés aux femmes des communes concernées, de 25 à 65 ans pour le dépistage du cancer de l'utérus, et de 50 à 74 ans pour celui des cancers du sein et colorectal », explique Chantal Chevallier, experte au pôle accès à la santé rattaché au service contrôle médical de la MSA du Languedoc. L'envoi de ces courriels est complété par une campagne d'appels téléphoniques. Ils ont pour vocation de convenir d'un rendez-vous pour un frottis du col de l'utérus réalisé sur place le jour de la JSF, pour une mammographie a posteriori ou pour la remise d'un kit de dépistage du cancer colorectal.

Des examens dont le coût est pris en charge à 100 % par la MSA. « Toutes les femmes sont accueillies individuellement, indique Marion Méjard, chargée de mission au pôle accès à la santé du service contrôle médical de la MSA du Languedoc, ce qui permet également de mettre à plat tous les droits de la personne dans le cadre de notre guichet unique, et de faire remonter d'éventuels besoins auprès de nos services compétents. » De plus, les JSF contribuent à lutter contre les inégalités d'accès aux soins, voire contre le renoncement. « C'est ainsi que nous allons désormais cibler nos invitations sur les publics précaires, celles qui n'ont pas encore déclaré de médecin traitant, qui ne bénéficient pas de la complémentaire santé solidaire ou qui n'ont pas encore réalisé les trois dépistages organisés. »

Un camion pour les frottis

L'édition du samedi 14 octobre se tient à Langogne, commune de quasi 3 000 habitants située en Lozère, entre Mende et Le Puy-en-Velay⁽¹⁾. Sur l'affiche, une série de poings levés aux ongles joliment vernis. Un slogan : « Journée santé femmes : toutes concernées ». S'il faut militer pour et avec elles, nous les rejoignons volontiers ! Selon le dernier rapport en date du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, elles « représentent 64 % du total des personnes ayant reporté ou renoncé à des soins au cours des douze derniers mois, soit 9,5 millions de femmes chaque année ».

Sur le parking de la salle polyvalente de Langogne, le camion prêté par La Croix-Rouge française Lozère, aménagé pour réaliser les frottis ; à l'intérieur du bâtiment, une vingtaine de partenaires, répartie en arc de cercle.

En vrac : un délégué du numérique en santé de l'assurance maladie, qui invite tout un chacun et chacune à activer son espace santé (www.monespacesante.fr) ; une pharmacienne, dont les missions étendues lui permettent désormais de remettre en officine les kits de dépistage du cancer colorectal ; une technicienne de l'agence régionale de santé (ARS) et une responsable de la prévention de la Mutualité française Occitanie, pour une sensibilisation au sevrage tabagique et au nombre annuel de décès par cancers du poumon dus à l'exposition domestique au radon ; mais aussi une sophrologue, une éducatrice en activité physique adaptée, une professeure de yoga, une diététicienne-nutritionniste, des membres de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Terre des sources Lozer'est... entre autres. Et des élues de la MSA du Languedoc : Sylvette Rocher et Nicole Thérond.

Ce 14 octobre, la moitié des femmes accueillies étaient des ressortissantes du régime agricole. « Merci pour cette initiative, s'enthousiasme une participante. Si vous ne m'aviez pas contactée, je n'aurais pas fait tous ces dépistages. »

■ Franck Rozé

(1) : La Lozère dénombre 14,2 % de ressortissants de la MSA (4^e département de France à ce titre).

Vaccinations contre le Covid-19 et la grippe saisonnière

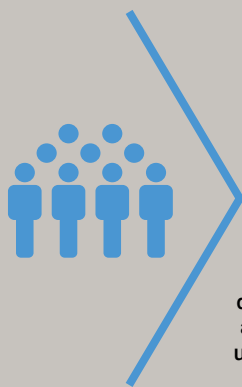
La campagne de vaccination pour le Covid-19 et la grippe saisonnière a commencé, le 2 octobre pour la première et le 17 octobre pour la seconde. Quelles personnes sont concernées ? Comment s'y prendre et à quel moment ? Voici les dernières recommandations.



QUI EST PRIORITAIRE ?

+ de 18 millions de personnes sont concernées par la campagne de vaccination contre la grippe

+ de 19 millions de personnes sont concernées par la campagne de vaccination contre le Covid-19⁽¹⁾



Personnes âgées de 65 ans et plus



Personnes atteintes de comorbidités



Femmes enceintes



Résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et unités de soins de longue durée (USLD)



Personnes vivant dans l'entourage de personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial.

OÙ SE FAIRE VACCINER ?



Pharmacie



Médecin



Infirmier



Sage-femme



Chirurgien-dentiste

SITUATION ET IMPACT ÉPIDÉMIQUE

19 semaines

d'épidémie de grippe 2022-2023, avec un démarrage précoce dès fin novembre.



5 vagues successives

de Covid-19 en 2022, espacées de 2 à 3 mois, causées par le variant Omicron. L'année 2023 connaît une poursuite de la circulation virale, marquée par une circulation plus active en début d'année, au printemps et à la rentrée 2023



70 à 80 %

des cas graves de grippe et de Covid-19 admis en réanimation présentaient des facteurs de risque. L'hospitalisation aurait pu être évitée grâce à la vaccination

Plus d'informations sur msa.fr



(1) : s'ajoutent les personnes ayant des pathologies psychiatriques

Si vous êtes concerné à la fois par la vaccination contre la grippe et le Covid-19, il est possible de recevoir les deux injections le même jour.



**l'Assurance
Maladie**

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

msa
santé
famille
retraite
services

Santé
publique
France

Parce que
vous pouvez
les croiser
n'importe où,
**faites-vous
vacciner
contre la grippe
et le Covid-19.**



Ne choisissez pas :
faites-vous vacciner contre la grippe et contre le Covid-19.

PARLEZ-EN À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ